

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE VILLE DE BETTON

Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 16/09/2026

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260916-DE26_109-DE

Le 16 septembre 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (31) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, T. FELIX, S. HILLION, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÈNE, G. JOSSELIN, S. ROUILLARD, Adjoints, F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, H. KERIVEL, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, E. PIRET, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, A. BIDAULT, P. CORNICHE, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (2) : E. DELPY, N. RAOULT

PROCURATIONS DE VOTE (2) : H. KERIVEL (E. DELPY), S. LABOUX MORIN (N. RAOULT)

C. DUBOST a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-109	SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES AMIS DE LA RESIDENCE DE L'ILLE »	F. MIGNON

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1611-4 ;

Vu la demande de subvention présentée par l'association « Les Amis de la Résidence de l'Île » ;

Vu les crédits inscrits au budget communal ;

L'association « Les Amis de la Résidence de l'Île » a pour objet de favoriser et développer des activités, des animations et des projets en faveur des résidents de la Résidence de l'Île, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes gérée par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Betton.

L'association souhaite contribuer à faire de la résidence un lieu de vie, de rencontres et de convivialité, ouvert sur l'extérieur. Elle prévoit notamment de développer des activités et des événements destinés aux résidents, à leurs familles et, selon les projets, aux habitants de Betton.

Elle souhaite également engager une réflexion sur plusieurs projets à plus long terme, notamment la création d'un espace convivial de type bar au sein de la résidence, l'aménagement d'espaces extérieurs autour d'un potager, d'un verger ou d'activités liées à la nature, ainsi que l'organisation de séjours pour les résidents.

L'association entend par ailleurs poursuivre les actions de convivialité déjà engagées, notamment le marché de Noël organisé en 2025, et développer de nouvelles activités, telles que des ateliers culinaires.

Afin de soutenir le lancement de ces actions et de permettre à l'association de développer progressivement ses projets, il est proposé de lui attribuer une subvention de 500 € au titre de l'année 2026.

Conformément à l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association bénéficiaire est tenue de fournir à la collectivité les documents permettant de rendre compte de l'utilisation de la subvention et des résultats de son activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 500 € à l'association « Les Amis de la Résidence de l'Ille » au titre de l'année 2026 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

A BETTON, LE 16 SEPTEMBRE 2026

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Céline DUBOST

François BROCHAIN